

N° 25 - Décembre 2016

À la rencontre des Héraultais

Les 21 et 22 octobre derniers, l'office de tourisme de Langogne - Haut-Allier a participé à l'événement "la Lozère fait sa Comédie" organisé par le Conseil départemental et le Comité départemental du tourisme de la Lozère à Montpellier, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, place de la Comédie.

En partenariat avec la Filature des Calquières, la Confrérie du manouls langonais de Gargantua, des commerçants et des agriculteurs, un stand alliant tourisme et savoir-faire "Langogne - Le Grand lac de Naussac" a mis en avant notre offre touristique et gastronomique.

Un grand nombre de Montpelliérains a découvert notre territoire à travers ses spécialités, ses activités et ses hébergements. Une animation remarquée a eu lieu le samedi matin, un petit-déjeuner aux manouls organisé par la confrérie langonnaise.

Cette opération de promotion à destination du grand public et d'une clientèle de proximité, nous a permis de valoriser nos produits et notre destination. Un événement réussi qui devrait être renouvelé à Lyon en 2017.



Notre nouveau DGS

DGS, *késaco* ? Le directeur général des services, anciennement appelé secrétaire général, est chargé d'organiser le travail des agents de la commune, sous l'autorité directe du maire et de la municipalité. Âgé de cinquante ans, M. Igor Giraudeau a pris ses fonctions début novembre, en ayant auparavant assuré des fonctions similaires, notamment à Saint-Claude (Jura) et à Noidans-lès-Vesoul (Haute-Saône). Désireux depuis longtemps de s'installer en Lozère avec son épouse, il est particulièrement heureux de découvrir Langogne et ses nombreux atouts touristiques et gastronomiques.

ZAE Les Choisinets

La commercialisation de la zone d'activités économiques (ZAE) des Choisinets est lancée. Des panneaux seront installés prochainement sur la RN88. Sept lots sont disponibles pour accueillir les entreprises. À ce jour, trois lots ont fait l'objet d'une réservation.

Langogne
ZAE «les Choisinets»

7 LOTS À VENDRE
De 1841 à 4897m²

16€/m²

Renseignements : **04 66 46 80 75**

Contournement Langogne

Les services de l'État (DREAL) présenteront en janvier 2017 les propositions de modifications du tracé suite au bilan de la concertation d'avril 2016, ainsi que les solutions apportées au camping de l'Allier, à la ferme de Germanès et au quartier du pont d'Allier. Les études préalables au dossier d'enquête d'utilité publique se poursuivent suivant le calendrier prévu avec, pour objectif en début d'année 2019, la déclaration d'utilité publique permettant notamment les acquisitions foncières.

Qualité de l'eau

Les 24 et 25 novembre, suite à de fortes pluies, l'eau distribuée par le réseau des Crémades a pris une coloration peu agréable. Malgré cette turbidité, l'eau est restée potable. La commune et Véolia, son délégataire, travaillent à une solution technique pérenne pour éviter ce problème. S'il venait à se reproduire, vous pouvez contacter Véolia au 09 69 323 552 (24h/24, appel non surtaxé) pour une intervention à votre domicile ou pour une fourniture en eau de boisson le cas échéant.

Du côté du CCAS

Le repas du centre communal d'action sociale aura lieu le dimanche 15 janvier 2017 à la salle polyvalente.

Bénéficiaires : personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale.

Les colis de Noël "ville" seront distribués par les membres du CCAS mi-décembre 2016.

Bénéficiaires : personnes de plus de 80 ans inscrites sur la liste électorale.

Les personnes correspondant à ces critères pour le repas ou le colis qui n'auraient pas reçu le courrier d'inscription, début décembre pour les premiers et mi-novembre pour les autres, sont priées de se faire connaître en mairie.

Les colis de Noël "hôpital" seront distribués aux résidents mi-janvier.



Registre des personnes vulnérables

Ce registre concerne toute personne se sentant en situation de fragilité :

- ▶ âgée de plus de 60 ans résidant à son domicile,
- ▶ handicapée reconnue ou titulaire d'une pension d'invalidité résidant à son domicile,
- ▶ personnes isolées.

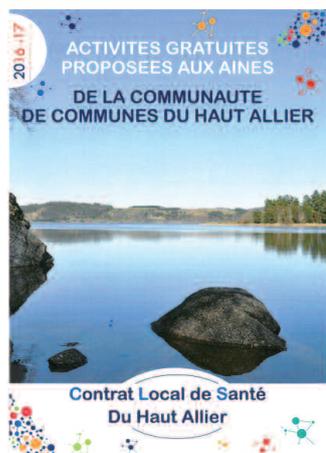
Vous souhaitez être contacté en cas d'alerte : plan canicule, grand froid, inondation... :

- ▶ inscrivez-vous sur le registre des personnes vulnérables en mairie.

Toutes les données sont confidentielles.

La démarche est volontaire ou peut être faite par un tiers.

Du côté de la CCHA



Le contrat local de santé du Haut-Allier lutte contre l'isolement des aînés avec la Croix Rouge, le foyer rural de Chastanier et l'association Informatique service.

Pour la troisième année consécutive, le livret "Activités gratuites proposées aux aînés de la Communauté de communes du Haut-Allier" est diffusé dans les communes !

Quatre actions sont proposées :

- ▶ **Gardons le goût !** : en petit groupe, des repas tous les mois accompagnés par une diététicienne pour mieux manger au quotidien.
- ▶ **Retrouvons-nous !** : des après-midi de sociabilité où se mêlent jeux, vannerie, tricot et goûter.
- ▶ **Restons connectés !** : en petit groupe, initiez-vous à la tablette numérique, puis réalisez une création commune grâce à la tablette.
- ▶ **Démarches administratives en ligne !** : des séances pour vous permettre d'apprendre à réaliser des démarches administratives en ligne.

Renseignements à la mairie de Langogne ou à l'office du tourisme.

La Lyre langonnaise

La Lyre langonnaise, harmonie municipale depuis plus d'un demi-siècle et association emblématique de la ville de Langogne, doit aujourd'hui relever un défi. Celui de trouver de nouvelles vocations pour venir compléter un effectif qui s'est considérablement réduit depuis quelques années. Il en va de la survie du groupe. Même si vous n'avez pas touché un instrument depuis longtemps, même si vous ne pensez pas avoir le niveau pour venir avec les musiciens de la troupe, et même si vous êtes débutant, vous serez accueillis. Toutes les bonnes volontés sont acceptées et chaque candidature sera évaluée pour l'apprentissage ou la mise à niveau de la pratique d'un instrument.

Il suffit d'être motivé pour les instruments à vent composant une harmonie, c'est-à-dire des cuivres (trompette, euphonium, basse, tuba), des flûtes, des clarinettes, des saxophones, mais aussi des percussions. Sans compétences particulières, si vous avez juste envie de jouer d'un instrument, vous pouvez prendre contact avec Madame Christine Jurot : 06 73 82 42 05 ou Monsieur Patrick Pontier : 06 08 09 25 80.



Abattoir

Les travaux entrepris ces dix dernières années ont permis à l'abattoir de maintenir et développer son activité. L'outil, qui traite aujourd'hui plus de 4 300 tonnes de viande par an, a, en effet, subi plusieurs travaux de mise aux normes, afin de répondre aux exigences sanitaires.

Ainsi, en 2005-2006, les stabulations ont entièrement été rénovées, la chaîne d'abattage des porcs modernisée et une chaîne spécifique d'abattage des agneaux a été créée. Malgré ces lourds investissements, en mai 2008 l'abattoir était mis en demeure, sous peine de fermeture, de réaliser des travaux supplémentaires de mises aux normes, en particulier sur la chaîne bovine, les chambres froides et les locaux

sociaux. Un responsable qualité a dû être recruté pour mettre à jour les procédures et démarches qualité, essentielles au bon fonctionnement de l'abattoir. En 2010-2012, afin d'optimiser les performances de l'établissement, plusieurs matériels ont été remplacés. Le tonnage annuel est ainsi passé de 4 000 tonnes en 2008, à 4 300 tonnes en 2015.

Ces travaux ont pu se réaliser sous la maîtrise d'ouvrage de la commune et avec les participations financières de l'État, de la Région et du Département. Lors de sa visite le 3 novembre dernier, Carole Delga présidente de la Région Occitanie, a d'ailleurs souligné l'importance de cet outil essentiel au bassin de vie langonnais et a assuré le soutien de la Région sur les prochains investissements. Ces derniers porteront sur la modernisation et l'amélioration de la



sécurité des opérateurs, par le remplacement de plates-formes et l'équipement en matériels. Ils permettront ainsi d'obtenir de meilleures conditions de travail et une meilleure prestation de service.

Aujourd'hui avec ses 20 salariés, l'abattoir de Langogne codirigé par Gilles Lepori et Laure Begault, est un établissement central de la filière agro-alimentaire et un pilier de l'économie locale.

Visite ministérielle à la MSAP du Haut-Allier



La MASP (Maison des services au public) a trouvé depuis avril une place idéale en plein centre-ville, à côté du cinéma, dans la nouvelle maison de communauté du Haut-Allier. Et depuis, la fréquentation observée est passée de 5 à 8 personnes par jour à 18 à 20 personnes. Les usagers, particuliers ou professionnels, y trouvent un guichet d'accueil unique qui les accompagne dans leurs démarches dématérialisées ou pas : accès à l'emploi, accompagnement à l'entrepreneuriat, prestations sociales, prévention, santé, etc. La MSAP propose une offre de services diversifiée : informations de premier niveau, prise de rendez-vous pour des permanences sur

place ou à distance grâce à des visio-guichets, orientation vers les opérateurs de services et délivrance de services en leur nom. Elle est équipée de postes informatiques sur lesquels des animateurs-médiateurs qualifiés accompagnent les usagers. Elle constitue une interface des services publics évitant ainsi des déplacements physiques. Le label d'état engage les partenaires sur la présence et la qualité du service. La MSAP est aussi un point d'appui à la vie associative et peut accompagner les porteurs de projets associatifs dans leurs démarches. Également labellisée télé-centre, elle dispose de deux salles de réunion et de formation, dont une équipée de visio-conférence pour entretien à distance avec les divers partenaires et qui peuvent aussi servir d'espaces de *coworking* pour les télétravailleurs. C'est cette réalisation, si importante pour l'attractivité de notre territoire et l'image de marque de notre ville, que la visite de Madame Axelle Lemaire, secrétaire d'état au numérique et à l'innovation, le 25 novembre dernier, a opportunément mise en lumière.

Derniers travaux réalisés

École publique : réfection et mise en sécurité du réseau et des équipements électriques et travaux d'aménagements dans la cour de l'école maternelle.

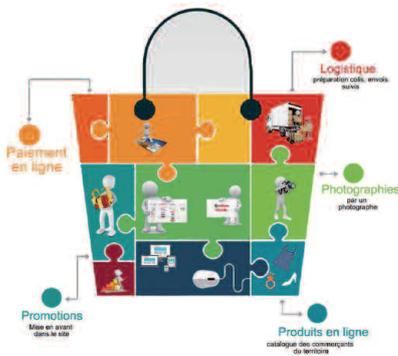
Gymnase : rénovation totale du sol et aménagement d'un nouvel espace.

Installation d'une borne pour le chargement des véhicules électriques près de la poste (mise en service prochainement).

Rue Armand Guilhon : rénovation réseaux et voirie.



Portail Internet pour (et par) le territoire



Le 4 octobre dernier, une centaine d'acteurs du territoire s'est réunie au cinéma de Langogne pour assister à la présentation d'un ambitieux projet local d'offres et de services, au travers d'un portail internet.

Fort du constat de nos nouveaux modes de vie et de consommation toujours plus "connectés", un groupe de travail issu de l'association E.Langogne, accompagné par les chambres consulaires, représentées par Marie-Laure Mugnier, s'est constitué pour répondre à ces besoins. Notre tissu économique étant composé de petites unités, le portail internet prendrait en charge toute la

gestion et la mutualisation des moyens sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Suite à l'engouement des participants (94 % des personnes présentes ont indiqué vouloir adhérer), le groupe de travail a décidé de concrétiser ce projet de portail internet pour l'année 2017. Alliant simplicité et modernité, ce site permettra aux consommateurs du bassin de vie et du reste du monde, d'acheter local et d'obtenir toutes les informations pratiques du territoire.

Pour suivre l'évolution du projet, vous pouvez vous connecter à la page Facebook : Bonjour Langogne.

Balade thermographique

Le 10 novembre, Lozère énergie, en partenariat avec la commune de Langogne, a invité les habitants du quartier de Belvezet à une balade thermographique. Cette balade avait pour but de faire une image thermique des façades en repérant où se situent les pertes d'énergie. Messieurs Pratlong et Parent, conseillers de Lozère énergie, ont échangé avec les habitants pour évoquer les solutions afin de remédier aux pertes d'énergie, les travaux à effectuer et les aides mobilisables pour ces aménagements. Une balade dans un autre quartier sera programmée au printemps ou à l'automne.



Foires 2017

- Samedi 7 janvier
- Samedi 4 février
- Samedi 1^{er} avril
(Foire concours)
- Samedi 6 mai
- Samedi 10 juin
- Samedi 2 septembre
- Samedi 14 octobre
- Samedi 18 novembre
- Samedi 16 décembre

Téléphones utiles :

- RESTO DU CŒUR **04 66 46 38 34**
- CROIX ROUGE **04 66 69 26 34**
- SECOURS CATHOLIQUE **06 08 02 55 56**
- LA TRAVERSE **04 66 49 21 75**
- Besoin d'un médecin, d'un dentiste les nuits, week-end, "ponts" et jours fériés* **0810 604 608**
- URGENCE VITALE **15**
- POMPIERS **18**
- PERSONNE EN DIFFICULTÉ **le 115**

Associations :

Les dossiers de subventions pour les associations sont disponibles en mairie et sur le site de la commune, www.langogne.com. Ils doivent être retournés, en mairie, au plus tard le 31 janvier 2017. Attention, les dossiers incomplets et ceux retournés après le 31 janvier, ne seront pas étudiés par la commission.

